

L'ARRESTATION MOUVEEMENTÉE D'UN VOLEUR, A LANNOY

Après une poursuite sur les toits de l'usine Bouteury, les gendarmes capturent un individu vêtu... d'une flanelle

Les habitants de Lannoy ont pu suivre, hier matin avec intérêt, les péripéties dramatiques de l'arrestation d'un voleur de bicyclette et de motocyclette dont les récents exploits avaient maintes fois défrayé la chronique.

Le malandrin, surpris au lit, réussit à s'enfuir sur les toits, vêtu d'une simple flanelle et d'une demi-heure, les gendarmes qui le poursuivaient.

Une série de vols

Le soir du 12 mai dernier, vers 21 h., en regagnant la motocyclette son domicile M. Adrien Looz, 32 ans, mécanicien dentiste, demeurant 143, rue de l'Épée, à Roubaix, s'arrêta au café Albert Vandaslaeghe, 159, même rue. Il déposa sa motocyclette contre la bordure du trottoir et, quelques instants plus tard, quand il voulut se rendre, il constata qu'un voleur l'avait emportée.

Peu de temps après, le 23 mai, le vélo de Jules Capelle, domicilié à la rue du Général Voisin, fut volé dans le hall du Crédit du Nord à Tourcoing.

Le voleur est identifié

Une habile enquête menée par M. André, commissaire du premier arrondissement à Roubaix, permit d'établir qu'une motocyclette en tous points semblable à celle de M. Looz, était restée chez Mme Vve Bouvy, rue Germaine Vanderhoy, rue de la Perche-Brict, 4.

Le magistrat se rendit chez la veuve Bouvy, accompagnée de M. Looz, qui reconnut son bien.

Malheureusement, la femme avait la motocyclette avait été volée par son amant, un certain Walter Deloigne, 30 ans, employé d'assurances, d'origine belge, avec lequel elle vivait depuis quatre ans.

Mais le voleur, qui savait la police à sa poursuite, avait pris la clef des champs et on le croyait réfugié en Belgique.

Parallèlement, M. Jules Capelle père, 43 ans, chévioler, roulant en automobile, rue Pauvrière, à Roubaix, eut connaissance le vélo qui lui doublait, celui de son fils.

L'arrêt de la bicyclette et lui demanda la provenance de sa bicyclette. Celui-ci lui répondit frauduleusement qu'il avait acheté à Lambart pour le prix de 550 fr.

M. Capelle n'ajouta naturellement pas foi aux dires de son interlocuteur et le pria de venir s'expliquer au commissariat de police.

Fort adroit, l'agent d'assurances usa d'un stratagème pour se défendre. Il pénétra dans un café à deux issues, présentant avoir coup de téléphone.

Le garde-champêtre Casquevau fit immédiatement avertir les gendarmes, mais le voleur n'y avait rien fait.

Une chasse à l'homme sur les toits

Sans perdre le temps de s'habiller, vêtu simplement d'une flanelle, il passa par la lucarne et gagna les toits des usines Bouteury.

Le garde-champêtre Casquevau fit immédiatement avertir les gendarmes, mais le voleur n'y avait rien fait.

Quel accident provoqua l'auto volée, trouvée dans un fossé près de Lille

Lundi, vers 10 h. M. Claude Barthélémy, 23 ans, industriel à Tourcoing, 10, avenue Alfred-Leirancq, portait plainte contre inconnu pour vol de son auto au cours de la nuit du 20 au 30.

Le vol

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9.31) - Dépôt de vente: 78, Grande Rue

M. AELBRECHT, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le « Journal Officiel » nous apprend la promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur, de M. Aelbrecht, au titre de gardien.

Voici les brillants états de service du nouveau légionnaire : Soldat à la mobilisation au 200 régiment d'infanterie à Nancy; il est blessé une première fois d'une fracture du bras au cours d'une charge à la baïonnette, le 25 août 1914.

Sur sa demande, non rétabli encore, il rejoint son régiment qui se trouve à Ypres, le 7 décembre 1914.

Souffrant de sa blessure, non pouvant plus se servir d'armes, il est nommé instructeur des compagnies de mitrailleuses, participant à toutes les actions.

Cité à l'ordre du régiment au Chemin des Dames le 14 avril 1917, avec la mention « au cours de la campagne n'a cessé de faire preuve de courage et de développement; en assurant la relève et les premiers soins aux blessés surtout aux cours des derniers engagements ».

Le 18 février 1918 devant Verdun, Côte du Poivre, il est grièvement intoxiqué par les gazes, opérés et transféré dans son évacuation après un hôpital parisien.

En avril 1927, M. Aelbrecht obtient pour ses brillants états de service, la Médaille Militaire avec citation à l'ordre. La mention suivante : « Bon et brave soldat, a été grièvement intoxiqué en faisant sous le feu son devoir devant Verdun, une blessure une infection adéquate ».

M. Aelbrecht est membre de l'Union des Médecins de Roubaix depuis 1922, il y a quinquante années, il a dû quitter Roubaix pour aller à la campagne pour son état de santé, il est actuellement près d'Hazebrœuck, il est d'ailleurs Président du groupement de Mutilés de cette ville.

M. Aelbrecht est élu commandant de Roubaix, et tous ses amis seront heureux d'apprendre son élévation au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

HALLE FLIPO : Beurre extra-fin, 20 fr.

APRÈS L'INCENDIE DE LA RUE DÉCREME

Dans notre édition d'hier, nous avons exposé les faits dans quelles circonstances, un aide-couvreur, Fleuriste Lebourg, 30 ans, demeurant en sa rue au café tenu par M. Lucien Heintz, 102, rue Décreme, fut sérieusement brûlé dans son lit.

L'enquête a définitivement établi que le commencement d'incendie fut allumé par une cigarette que la victime laissa tomber sur son lit en s'endormant.

Nous avons fait prendre hier des nouvelles de M. Lerouge qui se trouve en traitement à l'hôpital « La Fraternité ». Il nous lui a répondu que son état, quoiqu'il s'améliore, n'est pas satisfaisant.

M. Capelle n'ajouta naturellement pas foi aux dires de son interlocuteur et le pria de venir s'expliquer au commissariat de police.

Fort adroit, l'agent d'assurances usa d'un stratagème pour se défendre. Il pénétra dans un café à deux issues, présentant avoir coup de téléphone.

Le garde-champêtre Casquevau fit immédiatement avertir les gendarmes, mais le voleur n'y avait rien fait.

Une chasse à l'homme sur les toits

Sans perdre le temps de s'habiller, vêtu simplement d'une flanelle, il passa par la lucarne et gagna les toits des usines Bouteury.

LA SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU A ROUBAIX

La ville va contracter un emprunt pour l'exécution du P. N. du Boulevard de Beaupaire. — Le projet de suppression du P. N. du Crétinier est abandonné définitivement.

Il y a quatre ans, la ville de Roubaix a contracté un emprunt de 10.500.000 fr., destiné à couvrir, concurremment avec une participation de la Compagnie du chemin de fer de l'État, à 800.000 fr., une participation forfaitaire de 200.000 fr. de la Compagnie Electrique Lille, Roubaix, Tourcoing, les dépenses estimées, 11.600.000 fr., affectées à un ensemble d'ouvrages à exécuter aux divers gares de Roubaix et de leurs abords.

Ces travaux comportaient la suppression et le remplacement par des passages inférieurs ou supérieurs, des passages à niveau du boulevard de Beaupaire, du boulevard d'Haillun et du Crétinier, ainsi que la création d'un embranchement de la gare de Beaupaire, et le site de douane à la gare de Roubaix-Ville et la substitution d'un passage à l'empiètement actuel de la gare de débord de l'Allumette. L'ensemble du projet a été approuvé.

Mais par suite de l'augmentation des prix des matériaux et des terrains, la dépense à effectuer est, maintenant de l'ordre de 24 millions. Proportionnellement la participation de la Compagnie est passée à 1.800.000 fr.

En outre, la ville peut utiliser l'excédent de surtaxes de 569.372 fr. 03, existant au 31 décembre 1931, après déduction du fonds de réserve de 1.057.000 fr.

Le projet de suppression du P. N. du Crétinier est abandonné définitivement.

Le remplacement par un P.S. du P.N. du Crétinier, qui est d'importance secondaire (ce P.N. ne franchissant qu'une ligne à faible circulation) serait définitivement abandonné.

La dépense totale restant à engager pour la réalisation de ce programme de travaux, s'éleverait à 6.970.000 fr., dont la ville interviendrait pour une part de 4.950.000 fr.

En application du programme d'échéancement, les moyens financiers d'exécution des travaux de suppression du P.N. du boulevard de Beaupaire, dans lesquels la ville apporte une participation de 2.200.000 fr., seront trouvés par la combinaison financière suivante :

1° L'émission de bons de 47 ans, laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 h. en l'église Saint-Nicolas.

Les anciens combattants et les mutualistes disponibles sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade, rue Michelet, à la maison mortuaire, rue Michelet, à 9 h. 45.

Secours aux chômeurs. — L'inscription des nouveaux chômeurs complètera ou partiellement demandant à bénéficier des secours du fonds municipal, se continuera demain jeudi à la Mairie de 9 à 11 h.

Receptions du cadre d'affaires et autres. — Les perceptions auront lieu dans l'ordre suivant :

Lettres A, B, C, D, E, le 1er juin; F, G, H, I, J, le 2; K, L, M, N, O, P, le 3.

Le bureau sera ouvert pour les retardataires, les 10, 17 et 24 juin, de 8 à 11 heures.

Une Union Chorale. — Jeudi 2 juin, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

Comité d'entraide aux chômeurs. — Le Comité d'entraide aux victimes du chômage, au cours de sa dernière séance, a décidé de recourir à une souscription à domicile pour augmenter le produit des collectes destinées à assurer des secours extraordinaires aux victimes du chômage.

Etat civil. — Naissances. — Micheline Franchomme, rue Franklin, 8; Roland Deir, rue de Souvigny, 8; Marie et Thérèse Tanghe, boulevard de la République, 19; René Hubert, 39; René Kockelberg, rue d'Alger, 140.

Beaucoup de savons passent

Cadum demeure et sa vente augmente toujours



Depuis des années, beaucoup de savons sont nés, puis ont disparu. Au contraire, Cadum a toujours vu ses millions de clients augmenter. Grâce à ses qualités constantes de pureté et d'économie, Cadum n'a cessé de conquérir la préférence des femmes les plus exigeantes.

Aujourd'hui, il est vendu à lui seul presque autant que tous les autres savons de marque réunis. C'est la preuve indiscutable de sa supériorité. Economique à l'achat, Cadum est aussi économique à l'usage.

Un très long séchage le débarrasse de toute trace d'humidité. C'est ce qui le rend dur et durable.

Un savon très dur, utilisé jusqu'à la dernière parcelle. 2 fr.

Savon Cadum

gnaler, la preuve, c'est le total du 15 mai dernier qui fut battu de 25 jours par l'équivalent Leigleye et de 17 k. 5 par celle de Grimonpont, soit 2.400 kilos.

Voici les résultats : Annot, 267 k. 500; Blancarter, 475 k. 200; Auger, 322 k. 500; Legleye, 486 k. Total : 2.400 kilos.

Mort d'un ancien combattant. — Mardi matin est décédé en son domicile, après une longue et douloureuse maladie, M. Jules Frère, concierge de la Mairie, membre de la section des anciens combattants du Centre et de la société de secours mutuels « L'Union Mutualiste ».

Médaille de la Prévoyance Sociale. — Nous apprenons que dans la liste des récompenses attribuées par le Comité central des Prévoyances Sociales, un certain nombre de nos collègues ont été honorés.

Etat civil. — Naissances. — V. Aest Maure-Thérèse, rue Bessemier, 4; Geoeberg Honoré, rue Dupire, 80.

Comité d'entraide aux chômeurs. — Le Comité d'entraide aux victimes du chômage, au cours de sa dernière séance, a décidé de recourir à une souscription à domicile pour augmenter le produit des collectes destinées à assurer des secours extraordinaires aux victimes du chômage.

Etat civil. — Naissances. — Georges Weimann, rue des Champes 27; Marcelle Liegeois, rue de l'Égalité 27.

Comité d'entraide aux chômeurs. — Le Comité d'entraide aux victimes du chômage, au cours de sa dernière séance, a décidé de recourir à une souscription à domicile pour augmenter le produit des collectes destinées à assurer des secours extraordinaires aux victimes du chômage.

Etat civil. — Naissances. — Georges Weimann, rue des Champes 27; Marcelle Liegeois, rue de l'Égalité 27.

Comité d'entraide aux chômeurs. — Le Comité d'entraide aux victimes du chômage, au cours de sa dernière séance, a décidé de recourir à une souscription à domicile pour augmenter le produit des collectes destinées à assurer des secours extraordinaires aux victimes du chômage.

Etat civil. — Naissances. — Georges Weimann, rue des Champes 27; Marcelle Liegeois, rue de l'Égalité 27.

Comité d'entraide aux chômeurs. — Le Comité d'entraide aux victimes du chômage, au cours de sa dernière séance, a décidé de recourir à une souscription à domicile pour augmenter le produit des collectes destinées à assurer des secours extraordinaires aux victimes du chômage.